



**ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**LE 29 NOVEMBRE 2022**

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue dans le salon du personnel de l'école Beau-Soleil, ce **29<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-deux**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Mme Martyne Levasseur, présidente, sont présents :

**PARENTS**

Mme Julie Arseneault  
 Mme Karine Dupont  
 Mme Marie-Claude Hardy  
 Mme Marie-Claire Juneau  
 M. Martin Leduc  
 Mme Martyne Levasseur  
 Mme Marie-Mélie Pépin  
 Mme Véronique St-Yves

**ENSEIGNANTS(ES)**

Mme Billie Arcand  
 Mme Isabelle Boucher  
 Mme Isabelle Chapados  
 Mme Annie Giroux  
 **SUBSTITUT(S) ENS. ET SOUTIEN**  
 Mme Chantale Boulay  
 Mme Mélanie Lessard

**SOUTIEN**

Mme Lysanne Dufour  
 **SERVICE DE GARDE**  
 Mme Marilyse Dupont  
 **SUBSTITUT(S) S.D.G.**  
 Mme Annie Santerre  
**SPÉCIALISTE**  
 M. Claude Turcotte

**SUBSTITUT(S) PARENTS**

Mme Marie-Claude Brassard  
 Mme Mélanie Paquette  
 Mme Mariane Pélissier  
 Mme Marie Tremblay

**PROFESSIONNEL**

Mme Sandra Dicaire

**INVITÉ(S)**

AUCUN

**DIRECTRICE**

Mme Brigitte Carrier

**DIRECTRICE ADJOINTE**

Mme Marie-Andrée Biron

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M. François Belisle

**1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM**

Madame Martyne Levasseur, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

Celle-ci vérifie les présences et confirme qu'il y a quorum.

**2. QUESTIONS DU PUBLIC**

Messieurs Pierre Charrois et Gino Langlois partagent aux membres du conseil d'établissement leur point de vue concernant la règle du port du t-shirt sportif à l'école.

Mme Karine Buisson présente sa préoccupation des récréations et des dîners pour la classe multi 4e-5e année.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Levasseur fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**LE 29 NOVEMBRE 2022**

**311-CE-29-11**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022**

Mme Martyne, présidente, fait la lecture du procès-verbal du 11 octobre 2022 et demande aux membres si celui-ci est conforme aux éléments discutés. Aucune modification à apporter.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Marie-Mélie Pépin d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

- Mme Brigitte informe les membres que la pergola est terminée.
- Elle mentionne aussi que la SASEC a terminé le jumelage des familles pour les paniers de Noël et qu'il a été envoyé aux parents.

**6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ**

Aucune correspondance à cette réunion.

**7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE**

Mme Brigitte informe le CÉ que :

- Le nouveau logo des Seigneurs est terminé. Présentement, le département d'éducation physique ainsi que la direction réfléchissent au lancement du logo.
- L'accident d'autobus du 14 novembre dernier a grandement ébranlé des enfants et membres du personnel. Une équipe d'intervenants du Centre de services scolaire est venu en renfort à l'école pour rencontrer les enfants affectés. Toute l'équipe demeure vigilante aux signes des enfants.
- Un nombre important d'élèves sont absents de l'école pour des raisons de santé. Une lettre de la santé publique a d'ailleurs été envoyée aux parents en ce sens.

**8. SUJETS DE DISCUSSION**

**312-CE-29-11**

**a) Rapport annuel 2021-2022**

Mme Brigitte présente sommairement le rapport annuel 2021-2022. Elle présente aussi les résultats de l'école en lien avec les trois objectifs prioritaires du projet éducatif 2018-2022.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Sandra Dicaire que le rapport annuel 2021-2022 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**313-CE-29-11**

**b) Budget 2022-2023 (documents remis sur place)**

Mme Brigitte fait un survol du budget 2022-2023. Elle informe les personnes présentes qu'il manque encore quelques données mais que le budget sera équilibré.



**ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY**  
**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**LE 29 NOVEMBRE 2022**

Il est PROPOSÉ PAR Mme Marie-Mélie Pépin d'adopter le budget 2022-2023 tel que présenté.

**ADOTPÉ À L'UNANIMITÉ**

**314-CE-29-11**

**c) Activité de ski de fond**

Mme Carrier présente au CÉ la sortie de ski de fond au centre Énergie CMB que vivront les élèves de 6<sup>e</sup> année. Le coût relié à cette activité sera couvert par l'école.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves d'approuver l'activité de ski de fond comme présentée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**315-CE-29-11**

**d) Don à l'organisme Le FAR**

Mme Brigitte explique sommairement le projet d'entreprise de l'année dernière de monsieur Christian Hamelin qui a mené à faire un don 350 \$ à l'organisme Le FAR.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Marie-Mélie Pépin d'approuver le don à l'organisme Le FAR tel qu'expliqué par la direction.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**316-CE-29-11**

**e) Projet entrepreneurial (M. Christian Hamelin)**

Mme Brigitte fait la lecture du projet entrepreneurial 2022-2023 de la casse de M. Christian Hamelin, enseignant en 6<sup>e</sup> année.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Billie Arcand d'approuver le projet entrepreneurial de M. Christian, tel quel.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**317-CE-29-11**

**f) Fonds à destination spéciale**

Mme Brigitte explique aux membres du CÉ qu'il y a des sommes d'argent disponibles dans des fonds à destination spéciale; un total de 7 427,17 \$.

Elle demande l'accord de tous les membres pour utiliser ce montant pour :

- Payer la moitié des frais reliés au graphisme du nouveau logo des Seigneurs;
- Renouveler les uniformes de cheerleading;
- Renouveler les vêtements sportifs pour le basketball, le hockey cosom et le soccer.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Isabelle Chapados d'approuver l'utilisation des sommes restantes dans le fonds à destination spéciale, comme décrit par Mme Brigitte.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY  
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
LE 29 NOVEMBRE 2022

318-CE-29-11

**g) Friperie au profit du SDG**

Mme Marilyse demande l'accord du CÉ pour refaire une vente friperie d'uniformes scolaires. La vente sera orchestrée par le service de garde. Les profits permettront l'achat de matériel pour jouer à l'extérieur.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Paquette d'approuver le projet friperie au profit du service de garde, tel que présenté.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**h) Lecture du p.-v. de l'AGA du 8 septembre 2022**

Mme Brigitte consulte les membres du conseil d'établissement afin de s'assurer que le contenu du procès-verbal de l'AGA du 8 septembre 2022 soit conforme.

**i) Poste enseignant (annexe 49)**

Mme Carrier informe les personnes présentes du nouveau poste d'enseignant dont profitent les élèves. Elle explique l'origine dudit poste et le processus décisionnel qui a mené au mandat de cette personne pour l'année scolaire.

**j) Service de garde**

Aucune information à ce point.

**k) Critères nomination d'une direction**

Mme Brigitte présente la lettre du directeur général du CSS quant aux critères de sélection d'une nouvelle direction.

Mme Paquette fait la lecture de la lettre envoyée par le CE l'an passé.

La décision a été prise de faire parvenir la même lettre cette année.

**l) Formation du MÉQ**

Mme Brigitte interpelle les membres du CÉ à savoir s'ils ont des questionnements en lien avec la formation du MÉQ. Ils sont invités à échanger à ce sujet.

**9. AFFAIRES DIVERSES**

Mme Juneau nous informe qu'un citoyen lui a demandé de faire la demande de rappeler aux élèves de marcher sur les trottoirs et non sur les terrains des résidents.

Discussion des présentations de madame Karine Buisson, messieurs Pierre Charrois et Gino Langlois :

- La présidente, Martyne Levasseur, planifiera une rencontre avec madame Buisson concernant les récréations de la classe multi et Marilyse Dupont du service de garde évaluera les possibilités d'aménagement pour les dîners et

NO DE RÉSOLUTION  
OU ANNOTATION



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 29 NOVEMBRE 2022

fera un suivi;

- Quant au port du vêtement sportif, après discussion avec les membres, aucun changement n'est apporté à la règle actuelle qui autorise le port du vêtement sportif à l'effigie des Seigneurs la journée d'une partie ou le vendredi si la partie se tient la fin de semaine. Ce vêtement peut être aussi porté à tous les cours d'éducation physique.

319-CE-29-11

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 21 h 13, Mme Marie-Claire Juneau PROPOSE la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Madame Marie-Andrée Biron  
Secrétaire

  
Madame Martyné Levasseur  
Présidente



École de  
POINTE-DU-LAC

RÉALISE  
TES PROJETS  
D'AVENIR

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

*Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy*

Québec 

# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence .....	2	Reddition de comptes .....	9
Mot de la direction .....	3	Choix prioritaire 1 .....	10
Notre équipe-école .....	4	Faits saillants du plan d'action 1 .....	11-12
Notre conseil d'établissement 2021-2022.....	5	Choix prioritaire 2 .....	13-14
Revue de l'année .....	6	Faits saillants du plan d'action 2 .....	15-16
Notre clientèle .....	7	Choix prioritaire 3 .....	17
Notre offre de service .....	8	Faits saillants du plan d'action 3 .....	18
		Reddition de compte du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence .....	19-20-21-22-23



# MOT DE LA **PRÉSIDENTE** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pourquoi s'investir dans le conseil d'établissement de l'école de votre ou de vos enfants? Je ne peux pas répondre pour tous les membres du conseil d'établissement, mais je veux vous partager ma réflexion.

Le conseil d'établissement est une instance consultative, appelée à aborder toutes les questions relatives à la vie éducative, pédagogique et matérielle de l'établissement. En d'autres termes, ce sont six (6) rencontres par année en plus de l'assemblée générale, où les parents et membres du personnel de l'école, sont consultés pour des décisions qui touchent directement le quotidien de votre ou de vos enfants. Un parent qui s'implique dans le conseil d'établissement gagne principalement;

- la capacité de contribuer à la détermination des grandes orientations de l'école;
- la satisfaction de prendre des décisions qui ont des impacts directs sur la vie quotidienne des élèves.

Le dernier point m'apparaît le plus important. Bien qu'un membre parent du conseil d'établissement utilise son expérience parentale pour poser des questions et faire des suggestions, les décisions sont prises pour répondre à l'ensemble des élèves de l'école de Pointe-du-Lac. Nos enfants partagent leur quotidien avec près de 800 élèves et une centaine de membres du personnel. En plus, des apprentissages pédagogiques, ils apprennent le vivre ensemble, comment développer des amitiés, faire des compromis, etc.

Comme présidente du conseil d'établissement, je profite de la tribune qui m'est donnée pour vous encourager à vous joindre à nous lors des rencontres. Même si vous n'êtes pas un membre élu du conseil, vous pouvez en tout temps participer afin d'entendre les différents enjeux et offrir votre expérience aux membres lors d'un point réservé aux questions du public.

Finalement, je me dois de remercier l'ensemble des membres du conseil d'établissement pour leur engagement. Je me permets aussi de souligner l'ensemble des membres du personnel qui accompagnent avec bienveillance les enfants dans leur cheminement. À vous tous, un immense merci !

Martyne Levasseur  
Présidente du Conseil d'établissement



# MOT DE LA **DIRECTION** DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2021-2022 ne faisait pas exception aux autres quant à notre préoccupation première : le bien-être et la réussite de nos élèves. Mais, elle fut une deuxième année hors norme où le vent pandémique de la COVID-19 soufflait toujours. La COVID-19 occupait une grande place dans notre quotidien et celui des familles : fermeture de classe, cas positifs, distanciation, symptômes, tests rapides, masque de procédure, service de garde d'urgence, isolement, vaccination, etc.

À travers cette étrange réalité apprivoisée, l'équipe-école a poursuivi sa mission auprès des élèves qui semaient, malgré tout, une normalité quotidienne par leur bonne humeur, engagement, dynamisme et résilience. Ainsi, pour cette deuxième année, tous les membres du personnel de l'école et du service de garde avaient une forte expérience des mois antérieurs, le courage en tête et l'espoir des jours libres et meilleurs devant eux.

Le projet éducatif 2018-2022 s'est poursuivi dans nos actions afin d'augmenter le taux de réussite de nos élèves en lecture. Le régime pédagogique fut modifié pour délivrer deux bulletins au lieu de trois. Or, nos élèves ont profité davantage de temps afin de réaliser leurs apprentissages essentiels. Quant au personnel enseignant, il a poursuivi sa formation et ses réflexions pédagogiques de l'enseignement de la lecture. Les taux de réussite révèlent une augmentation de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Un bond impressionnant de 4 % en 5<sup>e</sup> année et de 2,8 % en 6<sup>e</sup> année par rapport à la situation initiale.

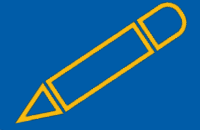
Concernant le sentiment de sécurité, la situation s'est améliorée selon la situation initiale, mais a diminué par rapport à l'année dernière. Les résultats au sondage pour le sentiment de respect demeurent un grand questionnement à élucider. Et bien entendu, la COVID-19 a mis un frein à l'augmentation de l'offre de services des activités. Mais vers la fin de l'année, nous avons accueilli avec soulagement, la fin de l'obligation du port du masque et la distanciation.

Une autre année de défis surmontés tous ensemble dans un esprit de collaboration entre le personnel et les parents dans le quotidien des enfants.

À vous tous, parents et membres du personnel, accueillez mes remerciements et toute ma reconnaissance. Vous faites toute la différence !

Brigitte Carrier  
Directrice

# NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE



Direction	Brigitte Carrier
Directions adjointes	Annie Lemieux et Marie-Ève Grandbois
Personnel enseignant	Julie Drouin, Marie-Josée Groulx, Isabelle Boucher, Mélanie Cayouette, Nancy Héon, Natalie Boucher, Nancy Langevin, Marie-Ève Lessard et Caroline Gagné
	Carolyn Bergeron, Joanne Panneton, Annie Bourque-Fortin, Vicky Grenier, Chantale Boulay et Élisabeth Morin (Émilie Brault)
	Marilou Thiboutot-Bernier, Caroline Pouliot-Pelletier, Chantal Rousseau (Karine Drolet), Isabelle Chapados, Mélanie Lessard et Julie Dubé
	Nathalie Loisel, Annie Giroux, Josée Paquin, Marie-Claude Chouinard (Geneviève Bastien) et Marie-Josée Lapointe
	Manon Diamond (Lydia Paquette), Kathleen Boucher, France Parent, Mélissa Tremblay et Valérie Bastarache
	Billie Arcand (Frédérique Turcotte), Odette Lamontagne, Nathalie Côté, Maxime Projean et Laura Levy
	Christian Hamelin, Francis Chayer, Anne-Marie Legendre, Sandra Harvey et Nancy Nickner
	Nathalie Rivard, Jean-Sébastien Gagné, Camille Duguay, Mariève Chamberland, Youli Poirier, Claude Turcotte, Manon Guay et Maxime Brochu
Personnel professionnel	Annie Corbeil et Sandra Dicaire
Personnel de soutien	Sarah Paquin, Marjorie Lamer, Nathalie Gingras, Isabelle Duguay, Sophie Therrien, Valérie Proulx, Marc-Olivier Gélinas, Linda Bilodeau, Lysanne Dufour, Sylvie Dugas, Dominique Nadeau et Virginie Ducharme
Personnel du service de garde	Martin Hogue (Joanie Sanschagrin), Michelle Paquin, Simon Adams, Claudia Lesmerises, Jean-Philippe Young, Joyce Connes, Surlé Ricaud, Patricia St-Pierre, Audrey Leblanc, Pascale Dionne, Hélène Lambert, Émilie Turmel, Céline Chouinard, Evelyne Gauthier, Keven Bourgelas, Marie-Soleil Hélie, Valérie St-Cyr, Stéphanie Perron, Émilie Simard, Annie Dupont, Alexandra Neault, Rachel Bourassa, Bonnie Perry, Marie-Soleil Hélie, Marie-Christiane Maison Rouge, Johanne Trahan, Catherine Lévasseur, Aryanne Tranchemontagne, Andrée Bourassa et Nancy Julien

# NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

A+

Parents	Julie Arseneault Élaine Charbonneau Véronique St-Yves Martyne Levasseur	Stéphanie Austin Isabelle Lessard Marie-Claire Juneau Mélicca Vendette
Membres du personnel		
Enseignant	Marie-Josée Groulx Annie Bourque-Fortin Isabelle Chapados	Marie-Claude Chouinard Laura Lévy
Membre du personnel professionnel non enseignant	Annie Corbeil	
Membre du personnel de soutien	Lysanne Dufour	
Membre du personnel du service de garde	Marilyse Dupont	
Représentant de la communauté	François Belisle	

# REVUE DE L'ANNÉE

des décisions du conseil d'établissement 2021-2022



<b>Octobre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élection au poste de président(e);</li><li>• Élection au poste de vice-président(e);</li><li>• Nomination d'un(e) secrétaire;</li><li>• Proposition de membres de la communauté;</li><li>• Règles de régie interne / calendrier des rencontres;</li><li>• Budget CÉ;</li><li>• Lecture du p.-v. de l'AGA du 9 septembre 2020;</li><li>• Activités et sorties éducatives;</li><li>• Règlements généraux S.D.G.;</li><li>• Plans d'évacuation;</li><li>• Projet de SASEC - Paniers de Noël;</li><li>• Projets entrepreneuriaux;</li><li>• Démission représentant comité de parents;</li><li>• Dénonciation conflit d'intérêt;</li><li>• Service de garde.</li></ul>	<b>Avril</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet éducatif/Taux de réussite en lecture;</li><li>• Places-élèves 2020-2026;</li><li>• Organisation scolaire;</li><li>• Organisation des services complémentaires 22-23;</li><li>• Portes ouvertes maternelle;</li><li>• Photographe;</li><li>• Travaux d'été;</li><li>• COVID-19</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ.</li></ul>
<b>Novembre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport annuel 2020-2021;</li><li>• Budget 2021-2022</li><li>• Sortie de fin d'année élèves 2<sup>e</sup> année;</li><li>• Mesures d'aide à la réussite;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation obligatoire du MEQ;</li><li>• Critères nomination d'une direction;</li><li>• Nomination représentant comité de parents.</li></ul>	<b>Mai</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Budget initial 2022-2023;</li><li>• Suivi budgétaire 2021-2022;</li><li>• Activités et sorties (ajout);</li><li>• Friperie – vente au profit du SDG;</li><li>• Principes d'encadrement des frais chargés aux parents;</li><li>• Service de traiteur;</li><li>• Pavillon des Seigneurs – reconstruction;</li><li>• Règles de passage et de classement;</li><li>• Organisation scolaire 2022-2023;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ;</li><li>• Souper de fin d'année.</li></ul>
<b>Février</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition du temps d'enseignement 2022-2023;</li><li>• Plans d'évacuation/Révision;</li><li>• Critères d'admission et d'inscription;</li><li>• Inscriptions 2022-2023;</li><li>• Évacuation de l'école Beau-Soleil 18-01-2022;</li><li>• COVID-19;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ.</li></ul>	<b>Juin</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Budget initial 2022-2023;</li><li>• Suivi budgétaire 2021-2022;</li><li>• Fonds à destination spéciale;</li><li>• Activités et sorties (ajouts);</li><li>• Matériel didactique aux frais des parents et fournitures scolaires</li><li>• Agenda et code de vie;</li><li>• Entrée progressive maternelle;</li><li>• Pavillon des Seigneurs – reconstruction;</li><li>• Normes et modalités d'évaluation des apprentissages;</li><li>• Service de garde;</li><li>• Formation CÉ;</li><li>• Date de l'assemblée générale;</li><li>• Date de la première réunion du CÉ.</li></ul>

# NOTRE CLIENTÈLE

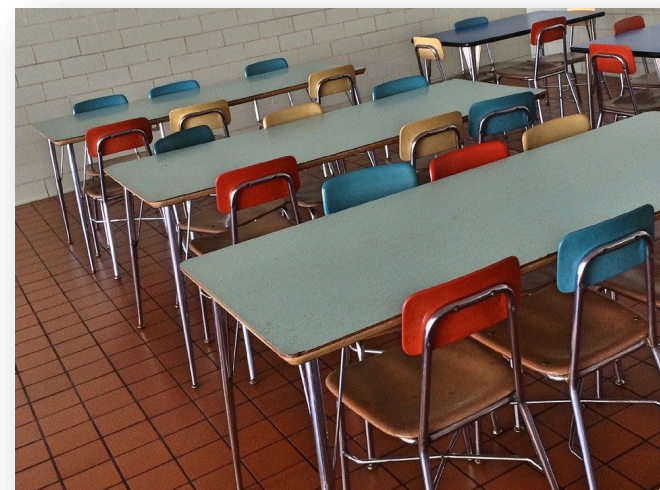
## AU 30 SEPTEMBRE 2021



	Nombre d'élèves
<b>Préscolaire</b>	
4 ans	30
5 ans	101
<b>Primaire</b>	
1 <sup>re</sup> année	99
2 <sup>e</sup> année	113
3 <sup>e</sup> année	107
4 <sup>e</sup> année	109
5 <sup>e</sup> année	125
6 <sup>e</sup> année	111
<b>TOTAL</b>	<b>795</b>

### Nombre d'élèves inscrits au service de garde

	Nombre d'élèves
Réguliers	352
Sporadiques	8
Dîneurs	420
<b>TOTAL</b>	<b>780</b>



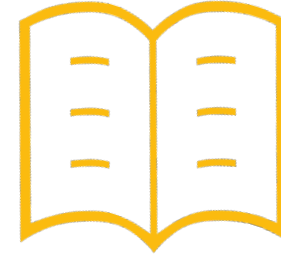
# NOTRE OFFRE DE SERVICE



- Service de psychoéducation
- Service d'orthopédagogie
- Service de psychologie
- Service d'éducation spécialisée
- Service d'orthophonie au préscolaire
- Service de garde « La Belle étoile »
- Anglais bonifié et enrichi à tous les cycles
- Maternelle 4 ans
- Accès quotidien à des outils technologiques (Chrome Book) au 3<sup>e</sup> cycle
- Robotique à la maternelle
- Plateaux sportifs diversifiés en partenariat avec la Ville de Trois-Rivières
- Équipes sportives parascolaires « Les Seigneurs » *(plus tard dans l'année à cause des restrictions reliées à la COVID-19)*
- Service de traiteur « Coop La boîte à lunch » au préscolaire et au primaire
- Conseil d'élèves
- Cours de violon
- Chorales
- Bibliothèques scolaires
- Bibliothèque municipale
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs classes

# REDDITION DE COMPTES DE L'AN 3

## DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF



### Nos valeurs : Le « PRÉ » de nos valeurs

1 Persévérance








2 Respect

3 Épanouissement

# RÉUSSITE SCOLAIRE

# A+

## Choix prioritaire 1 : Différencier l'enseignement de la lecture afin de répondre aux besoins de chacun.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		  	
			Indicateur	Résultats		
Augmenter le taux de réussite en lecture.	1 <sup>re</sup> : 89,7% 2 <sup>e</sup> : 93,0% 3 <sup>e</sup> : 91,2% 4 <sup>e</sup> : 94,9% 5 <sup>e</sup> : 85,5% 6 <sup>e</sup> : 90,9%	Augmentation des taux de réussite	Taux de réussite au sommaire de fin d'année	Étant donné les circonstances actuelles, il nous est impossible de déposer des résultats chiffrés.		
			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021			
	Indicateur	Résultats				
	Taux de réussite au sommaire de fin d'année	1 <sup>re</sup> : 90,7 % 2 <sup>e</sup> : 84,5 % 3 <sup>e</sup> : 92,5 % 4 <sup>e</sup> : 92,6 % 5 <sup>e</sup> : 93,5 % 6 <sup>e</sup> : 88,0 %				
				Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		 
				Indicateur	Résultats	
Taux de réussite au sommaire de fin d'année				1 <sup>re</sup> : 88,9 % 2 <sup>e</sup> : 88,4 % 3 <sup>e</sup> : 91,6 % 4 <sup>e</sup> : 96,3 % 5 <sup>e</sup> : 89,5 % 6 <sup>e</sup> : 93,7 %		

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022



# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2019-2020

- Analyse approfondie en équipe-école des résultats en lecture de la 1<sup>re</sup> étape;
- Concertation, par niveau scolaire, lors d'une rencontre du personnel. Les enseignants devaient déterminer les actions pédagogiques prises en classe selon chaque critère d'évaluation en lecture;
- Formation de toutes les enseignantes de 3<sup>e</sup> année et d'une enseignante de 2<sup>e</sup> année sur l'intervention en lecture;
- Discussion avec le comité du projet éducatif pour cibler, par année scolaire, une priorité (stratégies de lecture et/ou critères d'évaluation) à développer auprès des élèves en lecture;
- Programme de dépistage et intensification en 2<sup>e</sup> année;
- Réorganisation du service d'orthopédagogie afin d'établir des blocs d'intensification au niveau de la lecture en ciblant des élèves pouvant profiter de ces ateliers.

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2020-2021

- Analyse des pratiques pédagogiques en équipe-niveau à la lumière des résultats au premier bulletin;
- Développement d'initiatives pédagogiques en lecture pour l'étape 2;
- Formation en lecture pour les enseignants de 5<sup>e</sup> année;
- Accompagnement des enseignantes de 4<sup>e</sup> année pour les entretiens de lecture avec une conseillère pédagogique;
- Consultation du personnel pour le déploiement d'une équipe de collaboration en 2021-2022 sur l'enseignement de la lecture;
- Maintien de la réorganisation du service d'orthopédagogie;
- Mission des moussaillons : ateliers d'intensification en conscience phonologique.

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION




2021-2022

- Mise en place d'une équipe verticale de collaboration en 2021-2022 sur l'enseignement de la lecture (6 rencontres avec Karine Richard, conseillère pédagogique);
- Analyse des pratiques pédagogiques en équipe-niveau et partage du représentant de l'équipe de collaboration tout au long de l'année;
- Bilan des travaux de l'année de l'équipe verticale de collaboration présenté à tous les titulaires;
- Analyse approfondie en équipe-école des résultats et taux de réussite en lecture de la 1<sup>re</sup> étape ayant terminé exceptionnellement le 4 février 2022 (COVID-19) et comparaison des taux de réussite de fin d'année des années antérieures;
- Formation de l'équipe-école sur l'enseignement de la lecture avec Karine Richard, conseillère pédagogique;
- Formation des enseignants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année sur les entretiens de lecture;
- Formation du MEQ pour les enseignantes du préscolaire concernant le nouveau programme cycle du préscolaire :
- Maintien de la réorganisation du service d'orthopédagogie;
- Mission des moussaillons : ateliers d'intensification en conscience phonologique pour les élèves du préscolaire.



Choix prioritaire 2 : Développer un milieu de vie sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute et la communication.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		
			Indicateurs	Résultats	
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.	81% se sentent en sécurité dans la cour, 79% sur l'heure du dîner.	Augmentation du sentiment de sécurité	-Sondage	Étant donné les circonstances actuelles, il nous est impossible de sonder les élèves.	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.	-45 billets rouges - 58% des élèves affirment que les adultes respectent toujours les élèves -17% des élèves trouvent qu'ils respectent toujours les adultes.	Augmentation du sentiment de respect entre tous  Diminution du nombre de billets rouges	-Nombre de billets rouges donnés  -Sondage	24 codes rouges donnés au 12 mars 2020, dont 42% obtenus par les 3 mêmes élèves. 6 codes rouges ont été donnés à l'école Notre-Dame.	
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateurs	Résultats	
			-Sondage	91,6 % se sentent en sécurité dans la cour, 83,9 % sur l'heure du dîner	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.			-Nombre de billets rouges donnés  -Sondage	28 codes rouges 54,7 % des élèves affirment que les adultes respectent toujours les élèves, 8,7 % des élèves trouvent qu'ils respectent toujours les adultes	

		Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		
		Indicateurs	Résultats	
1- Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école, sur la cour extérieure et au service de garde.		-Sondage	82 % se sentent en sécurité dans la cour, 80 % sur l'heure du dîner	
2- Augmenter le sentiment de respect entre tous les acteurs de l'école.		-Nombre de billets rouges donnés -Sondage	28 codes rouges 47 % des élèves affirment que les adultes respectent <u>toujours</u> les élèves, 3 % des élèves trouvent qu'ils respectent <u>toujours</u> les adultes	 

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



2019-2020

## Objectif 1

- Formation offerte par Patrice Dion, psychologue, aux enseignants, personnel de soutien et éducateurs du service de garde sur la définition d'une surveillance active, préventive et efficace sur la cour d'école. Discussion sur les zones plus fragiles et les comportements à éviter;
- Projet de jeux organisés en cours;
- Décision d'augmenter le nombre de surveillants sur la cour pour l'année 2020-2021.

## Objectif 2

- Mise à jour du billet rouge devenu le code rouge. Implication de la direction dans le processus de décision, l'intervention choisie, le retour avec l'élève et l'appel aux parents;
- Présentation du code rouge aux membres du personnel afin de recadrer son utilisation et déterminer ce qu'est un comportement « tolérance zéro »;
- Journée « Mes paroles, j'y vois », lancement de la journée mensuelle avec le port du gilet blanc de la classe par un élève digne représentant de la non-violence.

2020-2021

## Objectif 1

- Augmentation du nombre de surveillants sur la cour;
- Visibilité des surveillants par des bretelles fluorescentes;
- Deux récréations par demi-journée réduisant considérablement le nombre d'élèves sur la cour et offrant un plus grand espace de jeux;
- Restriction imposée par la COVID-19 de récréations en bulle-classe;
- Embauche d'une éducatrice pour des jeux extérieurs au premier cycle;
- Dîner dans les classes où chaque groupe était encadré par un éducateur;
- Zones de jeux définies sur la cour aux récréations et le midi en rotation;
- TES en soutien le midi à tous les éducateurs;
- Présences de trois TES sur la cour pour agir en prévention et intervenir en soutien auprès des élèves.

## Objectif 2

- Promotion accrue des valeurs de l'école et de ses comportements observables dont le respect entre tous les acteurs de l'école;
- Mise en valeur du respect et de la collaboration dans les interventions éducatives du personnel;
- Ateliers de résolutions de conflit à la maternelle : clés de solutions;

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2021-2022

## Objectif 1

- Maintien de l'augmentation du nombre de surveillants sur la cour initiée en 2020-2021;
- Visibilité de tous les surveillants école et service de garde par des bretelles fluorescentes;
- Deux récréations par demi-journée réduisant considérablement le nombre d'élèves sur la cour et offrant un plus grand espace de jeux;
- Dîner dans les classes où chaque groupe est encadré par un éducateur;
- Augmentation du personnel du service de garde;
- Zones de jeux définies sur la cour aux récréations et le midi en rotation;
- TES en soutien le midi à tous les éducateurs;
- Présences de trois (3) TES sur la cour pour agir en prévention et intervenir en soutien auprès des élèves;
- Animations Moozoom en classe.

## Objectif 2

- Promotion accrue des valeurs de l'école et de ses comportements observables dont le respect entre tous les acteurs de l'école;
- Mise en valeur du respect et de la collaboration dans les interventions éducatives du personnel;
- Ateliers de résolutions de conflit à la maternelle;
- Programme Vers le Pacifique au préscolaire.



Choix prioritaire 3 : Offrir des activités aux élèves

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de comptes de l'an 1 Juin 2020		
			Indicateurs	Résultats	
Augmenter et varier l'offre d'activités culturelles, scientifiques, entrepreneuriales	Échecs, violon, club de lecture et chorales.	Augmentation de l'offre, notamment au niveau scientifique et sportive auprès des plus petits.	Nombre d'activités	-Les petits Seigneurs : activités sportives chez les petits.	
			Sondage	-Achat de matériel de robotique	
			Reddition de comptes de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateurs	Résultat	
			Nombre d'activités	Année de pandémie : aucune activité n'a pu se réaliser.	
			Sondage		
			Reddition de comptes de l'an 3 Juin 2022		
			Indicateurs	Résultat	
			Nombre d'activités	-Festival de la musique	
Sondage			-Journée des talents -2 <sup>e</sup> année de pandémie; reprise des activités parascolaires en février seulement.		

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

# FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



## 2019-2020

- Poursuite des équipes sportives au 1<sup>er</sup> cycle;
- Cours de violon;
- Chorales;
- Mise sur pied d'un comité de réflexion pour dynamiser l'offre d'activités;
- Réflexion sur la mise en place d'ateliers de robotique dans les classes.

## 2020-2021

- Toutes les activités n'ont pu se réaliser à cause des restrictions sanitaires imposées par la COVID-19.

## 2021-2022

- Beaucoup d'activités n'ont pu se réaliser à cause des mesures sanitaires imposées par la COVID-19;
- Reprise des activités parascolaires en février seulement avec certaines contraintes;
- Cours de violon;
- Festival de la musique;
- Journée des talents;
- Reprise des projets entrepreneuriaux.



# REDDITION DE COMPTE

## DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE



Adopté par le C.É. le 16 juin 2020  
Transmis aux parents à la rentrée scolaire de sept. 2020

Adopté par le C.É. le 8 juin 2021  
Transmis aux parents en décembre 2021

Adopté par le C.É. le 11 octobre 2022  
Transmis aux parents \_\_\_\_\_

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Nos résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 incidents d'intimidation à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 30 incidents de violence physique : 6 à l'école Notre-Dame 24 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 53 incidents de violence verbale : 9 à l'école Notre-Dame 44 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 1 incident de vol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 incidents d'intimidation à Beau-Soleil</li> <li>- 28 incidents de violence physique : 2 à l'école Notre-Dame 26 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 21 incidents de violence verbale : 0 à l'école Notre-Dame 21 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 4 incidents de vol et 2 de vandalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 incidents d'intimidation à Beau-Soleil</li> <li>- 63 incidents de violence physique : 12 à l'école Notre-Dame 51 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 12 incidents de violence verbale : Non comptabilisé à Notre-Dame 12 à l'école Beau-Soleil</li> <li>- 4 incidents de vandalisme</li> </ul>
<b>Constats sur ces résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 7 élèves de l'école Beau-Soleil ont 2 codes rouges ou plus sur un total de 24 événements;</li> <li>- 3 de ces élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 7 élèves de l'école Beau-Soleil ont 2 codes rouges ou plus sur le total de 28 événements;</li> <li>- 3 de ces élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins spécifiques, dans le but d'atténuer les manifestations comportementales inappropriées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence physique et verbale : 2 élèves ont 4 codes rouges ou plus sur le total de 28 événements;</li> <li>- Ces 2 élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins spécifiques, dans le but d'atténuer les manifestations comportementales inappropriées. À l'école Notre-Dame, la majorité des événements recensés concernent également 2 élèves.</li> </ul>

**Principaux  
moyens mis en  
place pour  
prévenir  
l'intimidation et  
la violence**

- Animations d'Action-Tox pour le 3<sup>e</sup> cycle;
  - Visite des policiers-éducateurs en 6<sup>e</sup> année sur la cyberintimidation;
  - Rencontres avec Charles Perroud aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur le respect des différences, la méditation et la saine gestion des écrans;
  - Semaine de sensibilisation contre l'intimidation avec le programme « Mes paroles, moi j'y vois » suivie d'une activité de réinvestissement renouvelée chaque mois
  - Rencontre de la direction et des services complémentaires en début d'année par cycle afin de sensibiliser les élèves à l'importance de l'application du code de vie;
  - Formation de l'équipe-école sur la surveillance active;
  - Restructuration du code rouge;
  - Ajout d'une TES à l'heure du dîner;
  - Jeux organisés aux récréations pour certains élèves nécessitant un encadrement soutenu.
- Une animation du programme Moozoom s'est tenue dans plusieurs classes du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles. Des stratégies pour mieux réagir et favoriser la gestion des émotions furent enseignées;
  - Visibilité des surveillants sur la cour d'école;
  - Augmentation du ratio surveillants/élèves sur la cour d'école;
  - Augmentation du nombre de plages-horaires réservées pour des suivis par le service de psychoéducation;
  - Organisation de deux récréations au lieu d'une (moins d'élèves aux entrées, sorties et sur la cour);
  - Restructuration des transitions, des zones de récréation, de l'heure du dîner et de la fin de la journée au SDG;
  - Augmentation du nombre de TES. Chacun est associé à un cycle;
  - Animation de jeux organisés aux récréations pour créer un environnement sécuritaire et prévisible, et répondre au besoin d'encadrement de certains élèves (Jeux de Mme Céline).
- Une animation du programme Moozoom s'est tenue dans plusieurs classes du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles. Des stratégies pour mieux réagir et favoriser la gestion des émotions furent enseignées;
  - Animations Action-Tox pour le 3<sup>e</sup> cycle
  - Service SASEC : rencontres des élèves de 2<sup>e</sup> et 3 cycles pour développer l'estime de soi et le respect des différences;
  - Programme Vers le Pacifique au préscolaire;
  - Rencontre de la direction et des services complémentaires en début d'année pour sensibiliser les élèves à l'importance du code de vie;
  - Ressources TES pour soutenir les éducateurs lors de la période du dîner;
  - Maintien de la visibilité des surveillants sur la cour d'école;
  - Maintien de l'augmentation du ratio surveillants/élèves sur la cour d'école;
  - Maintien de l'augmentation du nombre de plages-horaires réservées pour des suivis par le service de psychoéducation;
  - Maintien de deux récréations par demi-journée au lieu d'une (moins d'élèves aux entrées, sorties et sur la cour);
  - Maintien de la restructuration des transitions, des zones de récréation, de l'heure du dîner et de la fin de la journée au SDG;
  - Un TES pour chacun des cycles;

**Actions mises  
en place  
lorsque l'école  
constate un  
acte de  
violence ou  
d'intimidation**

Nom de l'intervenante-pivot : Annie Corbeil

Si on détermine la présence de violence = intervention immédiate

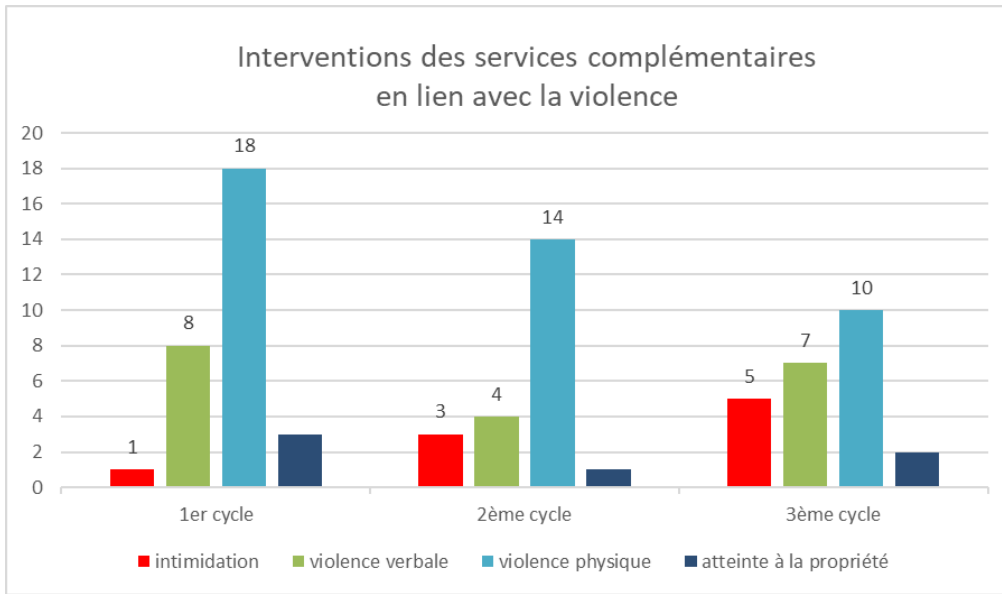
- La direction rencontre les élèves avec un intervenant;
- Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le rapport d'informations aux parents.

Si on soupçonne la présence d'intimidation = analyse plus poussée

- La direction rencontre les élèves impliqués (victime, auteur, témoin) avec un intervenant;
- Rencontre en lieu privé avec les personnes concernées seulement avec un grand souci de confidentialité;
- Consulte le personnel pour des précisions sur les relations avec les autres;
- Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le rapport d'informations aux parents.

La direction rencontre les parents des élèves concernés, si elle le juge nécessaire ou à la demande des parents.

2020-2021



2021-2022

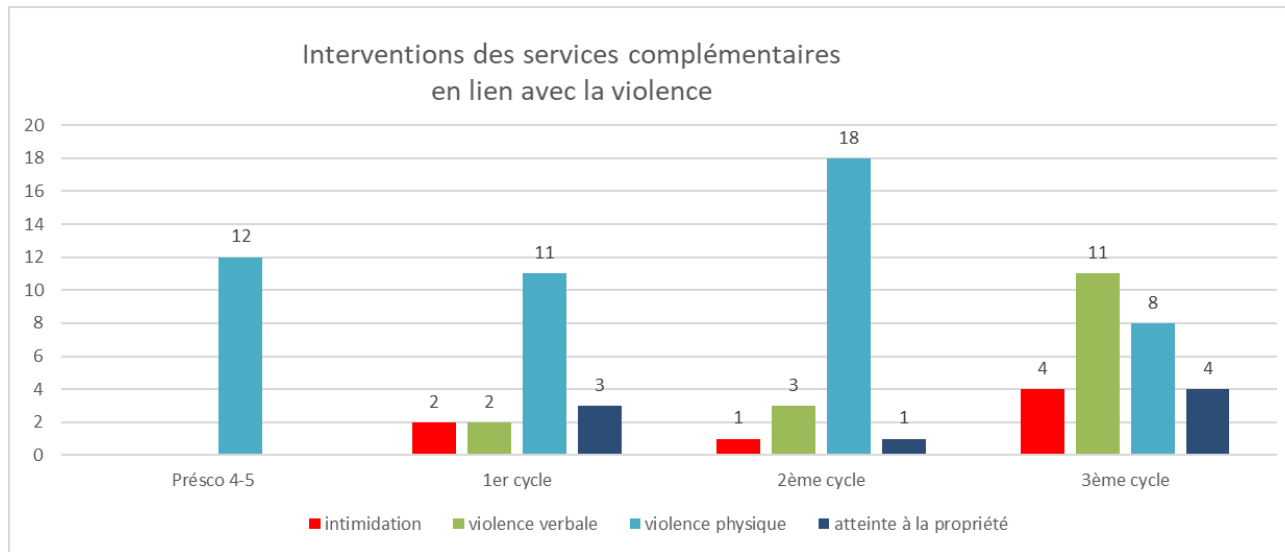
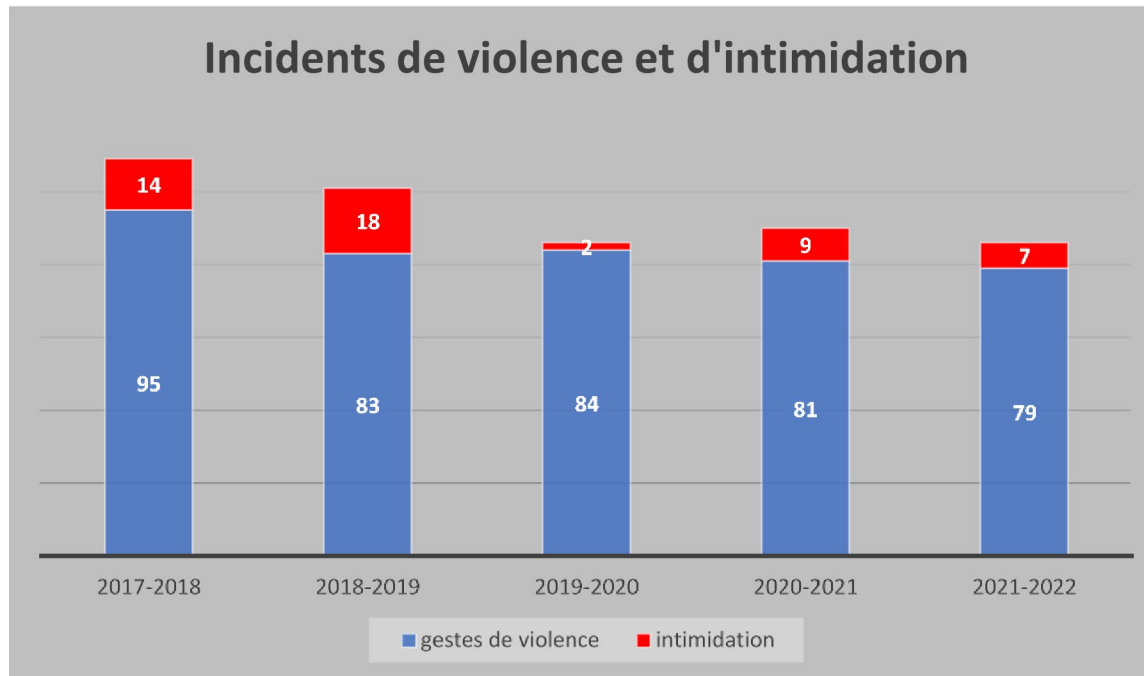


Tableau comparatif au fil des années



Plusieurs différences à tenir compte dans l'analyse de ces données :

- Restructuration de la cour d'école (environnement physique, surveillance active, visibilité, groupes attirés au service de garde).
- Covid (distanciation physique)
- Bulles-classes
- Deux récréations
- Méthode de consignation qui dresse un portrait plus réel et qui nous informe au quotidien (ajustement des interventions en lien avec les besoins immédiats).
- Répartition différente des ressources dans l'équipe des services complémentaires, proximité et visibilité des éducateurs lors des transitions, augmentation des activités préventives et des suivis avec les élèves ciblés.



29 novembre 2022

## SKI DE FOND Classes de 6<sup>e</sup> année



Chers parents,

Au mois de janvier, les groupes de 6<sup>e</sup> année se rendront en autobus au **Club Énergie CMB** afin d'y pratiquer le ski de fond avec les conseils d'un formateur. Tout l'équipement nécessaire pour la pratique de ce sport sera fourni aux élèves. Voici les dates précisément par classe :

- ❖ 10 janvier en AM, Mme Anne-Marie
- ❖ 16 janvier en PM, Mme Rosalie
- ❖ 17 janvier en AM, M. Francis
- ❖ 23 janvier en PM, M. Christian
- ❖ 24 janvier en AM, Mme Billie

### « Tous les coûts sont assumés par l'école »



13,50\$ par personne (5 gr de 25) = 1687,50 \$

5 autobus 160 + tx = 920 \$

5 remplaçants (3 x1 période et 1 x2 périodes)

Total : 2607,50 \$ + les 5 remplaçants

Merci de votre collaboration !



Maxime Brochu, éducateur physique

*Une école au cœur de son quartier!*

#### École Notre-Dame

10830, chemin Ste-Marguerite  
Trois-Rivières (Québec) G9B 6N7  
Téléphone : 819 377-1516  
Télécopieur : 819 377-4114  
ndame@cduroy.qc.ca

#### École Beau-Soleil

101, rue Élisabeth-Guay  
Trois-Rivières (Québec) G9B 7Z4  
Téléphone : 819 377-1312  
Télécopieur : 819 377-2340  
beausol@cduroy.qc.ca

Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy

Québec



Le 29 novembre 2022

## Don à l'organisme le FAR

Voici les informations concernant le don du projet de restauration, réalisé par mes élèves de l'an dernier, à l'organisme le FAR.

Le principe est simple : c'est qu'avant de s'engager dans ce projet, je demande toujours aux jeunes qu'un montant des profits soit réservé à la fin de nos activités pour venir en aide à des gens dans le besoin ou encore pour agir afin de régler une problématique particulière en lien avec l'actualité.

Alors, suite à des discussions sur des situations remarquées durant la pandémie, il a été décidé que nous aimerions faire quelque chose pour aider les femmes. Nous avons remarqué qu'elles avaient été lourdement affectées par de nombreuses situations difficiles et aussi que le gouvernement avait diminué les subventions aux organismes leur venant en aide.

Or, c'était l'occasion pour nous de remettre un montant de 350 \$ à l'organisme le F.A.R. (Maison d'hébergement pour femmes et enfants). De cette façon, nos actions aideront des Trifluviennes et leurs enfants à se loger en toute sécurité, à mieux s'alimenter, etc. Puisque l'organisme n'a pas d'adresse, nous pouvons les rejoindre au numéro de téléphone 819-378-2990 ou par courriel à : [hebergementfar@videotron.ca](mailto:hebergementfar@videotron.ca).

Pour la remise, le chèque devrait être au nom de : **Fondation Le FAR**. Nous pourrions le remettre à Mme Julie Pagé qui œuvre dans cet organisme et qui est aussi une précieuse bénévole à notre projet de restauration.

Enfin, pour rendre le tout officiel, nous pourrions inviter un ou deux médias pour répandre la bonne nouvelle.

Christian Hamelin, enseignant de 6<sup>e</sup> année

*Une école au cœur de son quartier!*

#### École Notre-Dame

10830, chemin Ste-Marguerite  
Trois-Rivières (Québec) G9B 6N7  
Téléphone : 819 377-1516  
Télécopieur : 819 377-4114  
ndame@cduroy.qc.ca

#### École Beau-Soleil

101, rue Élisabeth-Guay  
Trois-Rivières (Québec) G9B 7Z4  
Téléphone : 819 377-1312  
Télécopieur : 819 377-2340  
beausol@cduroy.qc.ca

Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy

Québec



# École de POINTE-DU-LAC

Le 29 novembre 2022

À qui de droit,

Les élèves de ma classe réalisent actuellement un projet de type entrepreneurial. Nous avons pour but de nous engager à la sauvegarde de l'environnement. Cette année, nous avons décidé de venir en aide aux abeilles, car elles sont en forte diminution et nous sommes sensibles aux impacts que ces insectes ont sur toute notre alimentation. Donc, nous aimerions vendre les différents produits que nous avons fabriqués afin de ramasser de l'argent et poser des gestes concrets comme la fabrication et l'installation de ruches.

Le miel produit pourrait servir lors du souper que les élèves vont cuisiner en fin d'année avec l'aide de chefs de l'école d'Alimentation de Trois-Rivières. La date de cet événement sera confirmée plus tard. Le reste du miel pourrait être donné à des œuvres de charité comme les Petits déjeuners. Le reste des profits servira aussi à financer une activité de classe en fin d'année.

Pour ce faire, nous aimerions vendre des chandelles, petits sapins illuminés, tasses, assiettes et personnages de Noël. Les dates retenues sont les 13-14 décembre entre 15 :00 et 17:00 près du service de garde.

Merci.

Christian Hamelin

Enseignant sixième

Beau-Soleil

*Une école au cœur de son quartier!*

**École Notre-Dame**

10830, chemin Ste-Marguerite  
Trois-Rivières (Québec) G9B 6N7  
Téléphone : 819 377-1516  
Télécopieur : 819 377-4114  
ndame@cduroy.qc.ca

**École Beau-Soleil**

101, rue Élisabeth-Guay  
Trois-Rivières (Québec) G9B 7Z4  
Téléphone : 819 377-1312  
Télécopieur : 819 377-2340  
beausol@cduroy.qc.ca

**Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy**

**Québec** 



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS**  
**Tenue le 8 septembre 2022 à 18 h**  
**Au gymnase de l'école Beau-Soleil**

Étaient présents : Voir feuille de présences annexée

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à tous. Elle profite de l'occasion pour présenter Mme Marie-Andrée Biron, nouvelle directrice adjointe.

Mme Carrier informe les parents qu'il y aura un siège à combler dans notre secteur sur le C.A. du Centre de services scolaire. Elle mentionne aux parents que pour siéger sur le C.A., il faut être membre du C.E. de l'école de leur enfant.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Carrier fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

3. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Arseneault que Marie-Andrée Biron, directrice adjointe, soit nommée secrétaire à l'assemblée générale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'A.G.A. DES PARENTS DU 8 SEPTEMBRE 2021

Madame Carrier invite les parents à prendre connaissance du procès-verbal de l'A.G.A. du 8 septembre 2021. Mme Marie-Claire Juneau mentionne qu'il y a une erreur dans son nom puisqu'il est inscrit Marie-Claude au procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martyne Levasseur, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021 soit adopté avec la modification de nom.

5. **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2020-2021**

Mme Carrier dépose et présente rapidement le rapport annuel du CÉ de l'année scolaire 2020-2021 et précise que celui de l'année 2021-2022 sera complété sous peu afin d'y inclure le taux de réussite des élèves de juin 2022. Ayant les résultats des élèves de juin, le rapport annuel est ainsi plus complet; ce qui explique le délai de rédaction.

6. **EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :**

Du conseil d'établissement :

Madame Carrier explique aux parents les particularités des fonctions attribuées aux membres du CÉ.

De l'organisme de participation des parents (OPP) :

Il n'y a pas d'OPP, organisme officiel, à l'école de Pointe-du-Lac. L'implication des parents est très présente à partir d'une banque de parents bénévoles.

Du comité de parents :

Mme Carrier explique en quoi consiste le poste de représentant du comité de parents au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Un document d'information est déposé pour définir les rôles et fonctions de ces trois organisations.

7. **ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :**

7.1 **Nomination d'un(e) président(e) d'élection :**

IL EST PROPOSÉ par Mme Mariane Pélissier que Mme Brigitte Carrier soit nommée présidente d'élection.

Mme Brigitte Carrier agira à titre de présidente d'élection.

7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection :

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Yves que Mme Marie-Andrée Biron soit nommée secrétaire d'élection.

Mme Marie-Andrée Biron agira à titre de secrétaire d'élection.

7.3 Mises en candidature :

Les mises en candidature pour les cinq (5) postes à combler sont ouvertes.

Mme Julie Arseneault propose la fin des mises en candidature.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7.4 Élections des parents au conseil d'établissement (4 postes de 2 ans et 1 poste de 1 an)

Voici le résultat des candidats élus par acclamation.

	PROPOSEUR	CANDIDAT
1	Julie Arseneault	Martyne Levasseur
2	Marie-Mélie Pépin	Marie-Mélie Pépin
3	Karine Dupont	Karine Dupont
4	Marie-Claude Hardy	Marie-Claude Hardy (poste 1 an)
5	Martin Leduc	Martin Leduc

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7.5 Élections de parents substitués au conseil d'établissement :

Les parents suivants sont nommés en tant que parents substitués au conseil d'établissement :

	PARENTS SUBSTITUTS
1	Mélanie Paquette
2	Marie-Claude Brassard
3	Marie Tremblay
4	Mariane Pélissier

7.6 Élections du représentant au comité de parents et de son substitut :

Marie-Mélie Pépin se propose comme représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Karine Dupont se propose en tant que substitut du représentant au Comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Aucun organisme de participation des parents n'est créé.

Nous conservons la formule de la banque de parents bénévoles très impliqués dans le milieu. C'est Mme Virginie Ducharme, secrétaire d'école, qui s'occupera de la gestion de la banque de parents bénévoles.

9. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA/CSS

Mme Brigitte distribue le document du Comité consultatif EHDAA/CS aux personnes présentes et explique sa vocation.

10. PROJET ÉDUCATIF 2018-2022

Mme Carrier dépose le projet éducatif 2018-2022. Elle mentionne que le projet éducatif 2023-2027 sera en réécriture cette année.

11. DATE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement se tiendra le mardi 11 octobre 2022 à 19 h.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée à cette rencontre.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Levée de l'assemblée proposée par Martin Leduc à 18h59

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les cinq (5) gagnants des crédits de 100,00 \$ sont :

- Audrey Poisson
- Marie-Pier Gilbert
- Martyne Levasseur
- Cindy Raiche
- William Montes Obando

Brigitte Carrier, directrice

Le 31 octobre 2022

**À toutes les présidences des conseils d'établissement  
du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy**

**Objet : Consultation des conseils d'établissement au regard des critères  
proposés dans le cadre des nominations des directions des établissements**

---

Bonjour,

Annuellement, la direction générale doit proposer un plan d'affectation des directions des établissements. Plusieurs facteurs peuvent nous amener à procéder à de nouvelles nominations de directions d'établissement : retraite, demande de la direction en place d'être mutée, besoins de l'organisation, nombre d'années à la direction d'un même établissement, etc.

L'article 79 de la Loi sur l'Instruction publique prévoit que les conseils d'établissement doivent être consultés sur les critères à retenir pour procéder à la nomination d'une nouvelle direction d'établissement.

Dans ce contexte, j'invite tous les conseils d'établissement à réfléchir sur les critères à considérer dans l'éventualité d'un changement à la direction de votre établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Je sollicite votre collaboration afin de nous faire connaître vos critères de sélection **au plus tard le vendredi 27 janvier 2023**. Toutefois, si vous décidez de ne pas donner suite à cette consultation, nous nous référerons à la dernière réponse reçue à ce sujet que nous avons conservée.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Le directeur général,



Luc Galvani

p. j. Document de support  
c. c. La direction de l'établissement

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES POUR LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

**GESTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DE L'ÉTABLISSEMENT**

1. Structurer une organisation scolaire centrée sur les besoins éducatifs des élèves
2. Soutenir le développement de pratiques éducatives adaptées aux besoins des élèves

**GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT**

9. Gérer avec efficacité et efficience les ressources financières
10. Gérer avec efficacité et efficience les ressources matérielles

**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT**

3. Assister le conseil d'établissement dans l'exercice du rôle qui lui est conféré par la loi
4. Diriger l'élaboration d'un projet d'établissement et la mise en œuvre d'un plan de réussite axés sur la réussite des élèves
5. Soutenir le développement de collaborations et de partenariats axés sur la réussite des élèves

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT**

6. Assurer l'agir compétent dans sa pratique et dans celle de chaque membre du personnel
7. Assurer l'agir compétent dans l'action de chaque équipe de travail de l'établissement
8. Assurer le développement de ses compétences et de celles de tous les membres du personnel

